

Service de Néonatalogie Hôpital Pays d'Autan CASTRES



Nos missions:

- * Assurer les soins, le bien-être et le confort du nouveau-né à terme atteint de pathologie ou l'enfant né prématurément et l'accompagner dans son autonomisation jusqu'au retour à domicile
- * Soutenir le lien parents-enfant et accompagner les parents dans leur présence auprès de leur bébé hospitalisé
- * Préparer le retour à domicile
- * Faire le lien avec les relais à la sortie et le suivi de l'enfant : PMI, réseau de suivi RPO, CAMSP, association de parents



L'équipe:

- * Une équipe médicale composée de 7 Pédiatres.
- * Une équipe paramédicale de 19 puéricultrices, 2 infirmières et 18 auxiliaires de puériculture qui sont réparties sur les services du pôle mère-enfant. Chaque équipe est composée d'une puéricultrice et d'une auxiliaire: une équipe de matin (5h45 à 13h45), une équipe de soir (13h05 à 21h05), une équipe de nuit (20h40 à 06h10)
- * Deux puéricultrices référentes des transferts.
- * Deux consultantes en lactation.
- * Un cadre de santé puéricultrice.
- * Un psychologue du pôle mère-enfant.
- * Une assistante sociale.
- * En fonction des besoins intervention des kinésithérapeutes, orthophoniste, tabacologue, etc...



Contacts, commodités:

- * **Pour prendre contact avec l'équipe en vue du transfert de votre enfant**, appeler le service de néonatalogie au: 05-63-71-61-20.
Mail hôpital du pays d'autan : www.chic-cm.fr
- * N'hésitez pas à venir nous rencontrer et visiter le service avant le transfert de votre enfant, lors de votre première venue, le livret d'accueil du service vous sera remis.
- * **Accès**
 - **En voiture** par rocade sortie centre hospitalier de Castres -Mazamet
 - **En bus gratuit**, ligne 10 reliant Castres-Mazamet. Horaires disponibles sur le site : www.libellus.org
- * **Hébergement** : lorsque la mère n'est plus hospitalisée, hébergement possible pour un parent dans une chambre de la maternité (à proximité de la néonatalogie) en forfait « tanéo » : comprenant la nuitée et le petit-déjeuner, **ce forfait peut être pris en charge par certaines mutuelles renseignez-vous.**
- * Terminal multimédia dans chaque chambre de la maternité par lequel vous avez accès à la télévision, au téléphone, à la radio, à des informations sur le CHIC, au questionnaire de satisfaction.... Location télévision
- * **Repas:** Lors de l'hébergement en « forfait tanéo », possibilité de commander des plateaux repas auprès de l'équipe de maternité. Certaines mutuelles prennent en charge les frais de repas.
 - *Dans le service de néonatalogie*, une salle de séjour accessible aux familles et au personnel est à votre disposition pour prendre vos repas. Elle est équipée d'un réfrigérateur, d'un four à micro onde, d'une bouilloire, d'une machine à café à dosettes « TASSIMO ».
 - *Dans le service de maternité*, un réfrigérateur et un four à micro ondes sont à votre disposition.
- * Un kiosque situé dans le hall de l'hôpital propose chaque jour des sandwiches et des salades. Horaires d'ouverture du lundi au vendredi de 7h30 à 19h30, et de 10h à 18h les WE et jours fériés.

Le fonctionnement du service:

➤ Hospitalisation conventionnelle en néonatalogie

- * Service protégé (interphone), **visites possibles 24h/24h pour les parents.**
- * A l'entrée dans le vestiaire du service vous vous laverez les mains puis vous vous équiperez d'une sur-blouse, et si nécessaire d'un masque. Un casier à code est à votre disposition pour ranger vos effets personnels.
- * Appareils photos et téléphones portables sont autorisés dans la mesure du raisonnable, du moment qu'ils ne parasitent pas le confort des enfants.
- * **Les visites** : 2 personnes par jour (en plus des parents et de la fratrie de l'enfant) sont autorisées à rendre visite à l'enfant en présence obligatoirement de l'un des deux parents, entre 14h et 18h. Maximum deux personnes au chevet de l'enfant. **L'accès au service est interdit aux personnes malades** (exceptés pour les parents qui devront alors respecter des consignes d'hygiène particulière : port du masque)
- * Salle d'accueil attenante au service avec documentation, revues à disposition et quelques jeux.

➤ Hospitalisation en unité de néonatalogie en maternité (unité « kangourou »)

- * Sur décision médicale, lorsque la surveillance de l'enfant s'allège et afin de préparer le retour à domicile, un transfert en chambre parents enfant est possible. Cette modalité d'hospitalisation implique la présence 24h/24H de l'un des deux parents.

➤ Prise en charge des nouveaux nés

- * Journée rythmée par les horaires de tétées et surveillance des enfants (en général toutes les 3 heures)
- * **Soins** assurés par une puéricultrice ou une auxiliaire de puériculture
- * Visite quotidienne du pédiatre avec rotation hebdomadaire du médecin en charge du service. Entretien sur demande si vous êtes absents lors du passage du médecin.
- * **Proposition de participation des parents aux soins** (change/toilette/bain/aide à l'alimentation...). Seuls les parents sont autorisés à faire les soins et à toucher l'enfant.
- * **Accompagnement à l'allaitement maternel et au biberon.** En cas d'allaitement maternel, possibilité de tirer votre lait avec prêt d'un tire lait électrique.
- * **Politique de soins de développement** : peau à peau, bains enveloppés, cocooning, réduction des nuisances sonores et des sources lumineuses, respect des rythmes de l'enfant et individualisation des soins.

➤ Ateliers proposés :

- Atelier massage tous les lundis à la maternité
- Atelier allaitement le 2ème lundi du mois à la maternité
- Groupe de parole « grossesse, Naissance, Maternité » le 1er jeudi du mois
- Atelier de portage physiologique (à l'extérieur de l'hôpital) : www.nouagesdedouceur.fr
- * N'hésitez pas à nous informer de ce que vous faisiez ou pas dans l'établissement d'origine de votre enfant au niveau des soins
- * Faites-nous part de vos observations diverses concernant votre enfant (endormissement, alimentation...) et de ce qui vous semble important, afin que nous puissions optimiser la prise en charge de votre nourrisson.

☀ Environnement et matériel:

- * **Organisation architecturale :** 1 chambre seule, 3 chambres pouvant accueillir 2 enfants et une 5ème chambre pour 3 enfants maximum.
1 salle de réanimation dotée de 2 respirateurs et équipée de 2 tables de réanimation.
Utilisation des chambres de maternité pour l'hospitalisation « mère-enfant » dont 2 chambres spécialement adaptées.
- * **Pour accueillir bébé :** incubateurs avec cache-incubateur, 1 table chauffante, 2 berceaux chauffants, berceaux standards, cocons pour la pesée, bandeaux de portage, transat.
Fauteuils permettant l'allaitement et le peau à peau
- * **Pour les soins et la surveillance:** moniteurs de surveillance cardiorespiratoire pour chaque enfant avec répéteur, tunnel de photothérapie,
- * Pour l'alimentation et l'allaitement maternel : tire-laits, coussins d'allaitement, chauffe- biberons
- * Divers : ardoises pour inscrire les informations quotidiennes, miroirs.... Environnement sonore et lumineux : postes CD, mobile musical, lumière avec variateur d'intensité.

Possibilité d'amener doudou, matériel de bain, vêtements, sucettes, gigoteuse, dessins, photographie pour personnaliser l'environnement de votre enfant.

Association de parents SOSpréma: www.sosprema.com - Jumeaux et plus 81 (05 63 48 73 00) www.jumeauxetplus81.fr

*Quelques liens et idées de lecture pour vous accompagner : « Le grand livre du bébé prématuré » – 2e édition par Sylvie Louis, coédité par les Éditions du CHU Sainte-Justine et les éditions Enfants Québec, collection Univers Parents, 2010, 580 pages.
« De la naissance aux premiers pas » par Michèle Forestier, Edition ERES*